

CHARTRE DU PROMENEUR EN FORÊT



Il fait attention à son chien.



Il sait que les jeunes pousses sont fragiles. Il se garde de troubler leur croissance.



Il sait que les travaux forestiers sont nécessaires à la bonne gestion de la forêt.



Il sait que le feu est l'ennemi de la forêt.



Il n'abandonne pas ses débris en forêt. Ils ramène chez lui.



Il modère ses cueillettes et sait que les fleurs arrachées ne repoussent pas.



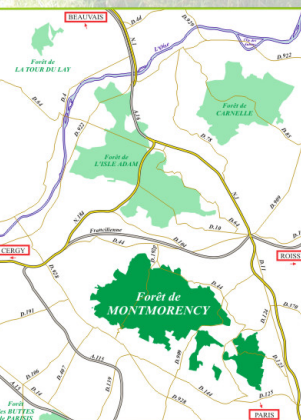
Il respecte les routes forestières fermées et les chemins balisés.



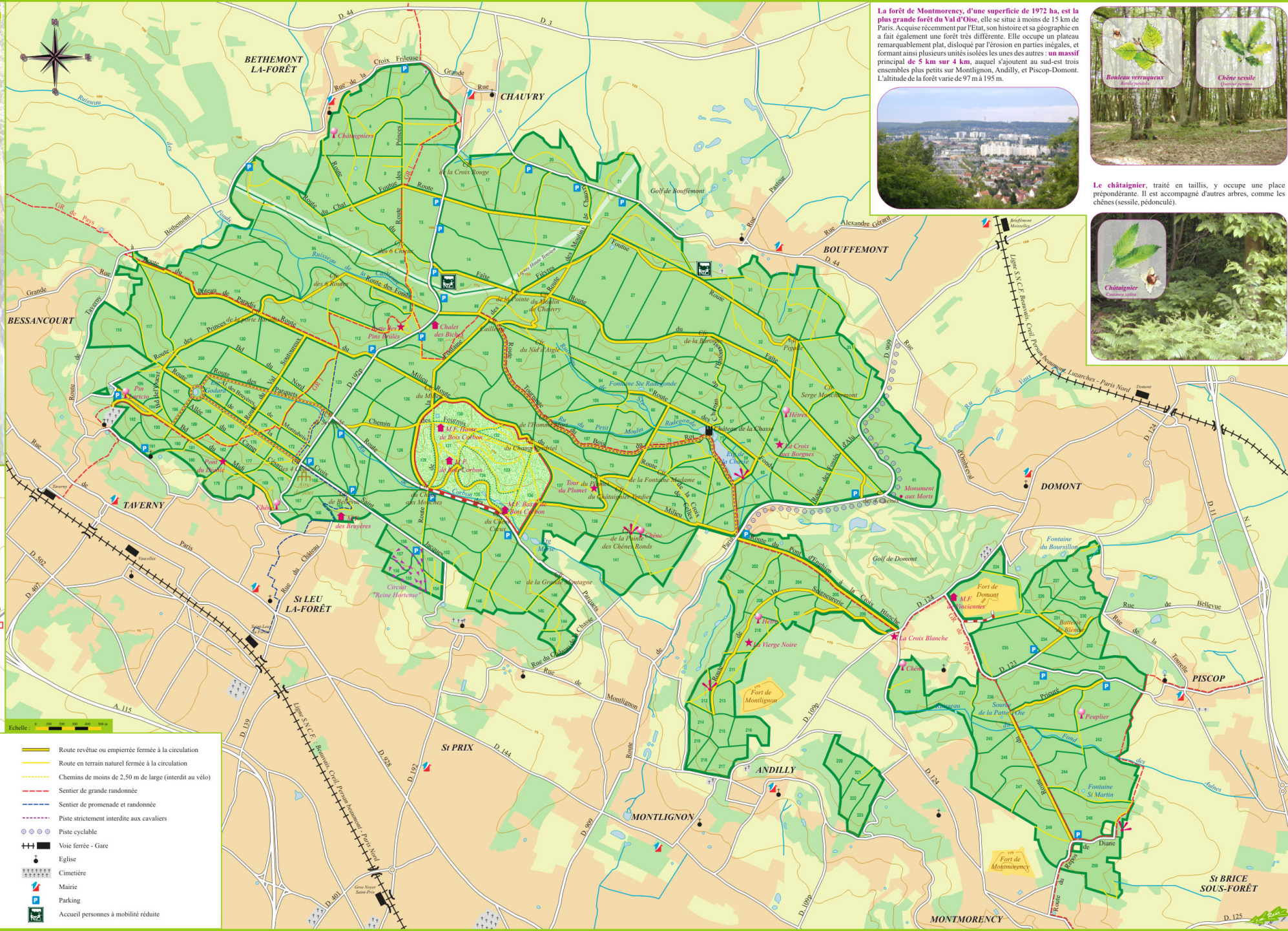
Les animaux sont chez eux, le promeneur les laisse en paix.



Il ne relâche pas d'animaux exotiques dans la nature.



- LEGENDE :
- 30 Forêt domaniale de Montmorency (le nombre indique le numéro de parcelle forestière)
 - Accès interdit
 - Espaces boisés
 - Espaces verts, prairie, culture, pelouse, golf...
 - Zone urbaine
 - Plan d'eau - Ru - Rigole
 - Route revêtue ouverte à la circulation
 - Route fermée à la circulation (dimanches, jours fériés)
 - Point de vue
 - Arbre remarquable
 - Curiosité
 - Maison forestière
- Route revêtue ou empierrée fermée à la circulation
 - Route en terrain naturel fermée à la circulation
 - Chemins de moins de 2,50 m de large (interdit au vélo)
 - Sentier de grande randonnée
 - Sentier de promenade et randonnée
 - Piste strictement interdite aux cavaliers
 - Piste cyclable
 - Piste cyclable
 - Voie ferrée - Gare
 - Eglise
 - Cimetière
 - Mairie
 - Parking
 - Accueil personnes à mobilité réduite



La forêt de Montmorency, d'une superficie de 1972 ha, est la plus grande forêt du Val d'Oise, elle se situe à moins de 15 km de Paris. Acquis récemment par l'Etat, son histoire et sa géographie en a fait également une forêt très différente. Elle occupe un plateau remarquablement plat, disloqué par l'érosion en parties inégales, et formant ainsi plusieurs unités isolées les unes des autres : un massif principal de 5 km sur 4 km, auquel s'ajoutent au sud-est trois ensembles plus petits sur Montlignon, Andilly, et Piscop-Domont. L'altitude de la forêt varie de 97 m à 195 m.



Le châtaignier, traité en taillis, y occupe une place prépondérante. Il est accompagné d'autres arbres, comme les chênes (sessile, pédonculé).

